

### THÉMATIQUE

Pollution des masses d'eau

### SOUS-QUESTION

Quelles sont les pollutions observées sur le territoire ?

### QUESTION CLÉ

Quelles sont les pressions pesant sur la biodiversité du territoire ?

## PART DES MASSES D'EAU DE SURFACE DU TERRITOIRE RÉGIONAL EN MAUVAIS ÉTAT CHIMIQUE



### Présentation

Les micropolluants (tels que les métaux lourds et les pesticides) sont un facteur entraînant le mauvais état des milieux aquatiques en France. La directive cadre sur l'eau (DCE) fixe un objectif de bon état des eaux à l'horizon 2015, et établit des critères pour mesurer l'atteinte de cet objectif, notamment à partir de l'état chimique des masses d'eau de surface.



### Modalités de calcul

#### FORMULE DE CALCUL

$$\frac{\text{Nombre de masses d'eau de surface du territoire régional évaluées en état chimique "mauvais"}}{\text{Nombre de masses d'eau de surface évaluées sur le territoire régional}} \times 100$$

### MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

La mesure de l'état chimique permet d'évaluer le niveau de pollution par des substances toxiques, décomposées en quatre familles :

- les pesticides,
- les métaux lourds (cadmium, mercure, nickel, plomb et leurs composés),
- les polluants industriels,
- les autres polluants.

Chacune de ces familles est suivie par plusieurs paramètres, correspondant à des polluants, dont la concentration ne doit pas dépasser une valeur-seuil limite.

Le résultat agrégé s'apprécie en deux classes d'état : « bon état » ou « mauvais état » des masses d'eau, suivant des règles d'évaluation fixées au niveau national par l'arrêté du 25 janvier 2010.

Il est ainsi possible de déduire, à partir des données récoltées dans le cadre de la DCE sur le territoire régional, la part des masses d'eau de surface en « mauvais état » chimique.

Pour les masses d'eau non évaluées ou pour lesquelles les informations disponibles sont insuffisantes, l'état chimique est dit « inconnu ».

### TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (pourcentage de masses d'eau en mauvais état chimique pour l'année de référence et les suivantes).

En complément, il est possible d'illustrer la proportion de masses d'eau en état chimique « mauvais », « bon » et « inconnu » (diagramme en secteurs ou en barres empilées) et de communiquer ces résultats également par polluants.

Une carte peut permettre de spatialiser les résultats obtenus sur le territoire régional afin d'identifier l'état chimique des différentes masses d'eau (par exemple les portions de cours d'eau).





## Analyse et interprétation

### VALEUR NATIONALE INDICATIVE

Pour l'année 2009, le portail *Eaufrance* indique que **21 %** des masses d'eau de surface ne sont pas en bon état chimique.

### CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

Une augmentation de la part de masses d'eau en « mauvais état » chimique indique qu'une plus grande proportion de masses d'eau de surface du territoire régional est soumise à une pression de pollution par substances chimiques.

### POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

La part des masses d'eau en « mauvais état » chimique doit être interprétée en tenant compte de la part de masses d'eau en état « inconnu », dont l'état peut également être mauvais, même si l'évaluation ne permet pas de le révéler. De plus, celle-ci ne prend en compte qu'une liste finie de substances, et ne tient pas compte des effets de mélanges.

Dans le cadre de la DCE, l'évaluation de la pollution par micropolluants (substances toxiques), via l'état chimique, est complétée par l'évaluation de la pollution par macropolluants (matière organique, nutriments, matières en suspension), à travers la mesure de l'**état physico-chimique** et par le suivi des polluants spécifiques de l'état écologique (PSEE). La prise en compte de ces autres sources de pollution des masses d'eau est assurée via l'**état écologique**, qui fait l'objet d'un autre indicateur dans ce jeu (*cf.* indicateur E2.2). Ces deux indicateurs sont donc à appréhender conjointement.

Par ailleurs, le réseau de suivi des pesticides dans les eaux de surface, dont les agences de l'eau assurent la gestion, permet une évaluation de la qualité des eaux au regard de grilles d'interprétation définies dans le Système d'Évaluation de la Qualité de l'Eau (SEQ-Eau).

En complément de la valeur du présent indicateur, il est intéressant de connaître la nature, la quantité, et la répartition des principaux polluants.

D'autre part, cette problématique doit être considérée dans une approche par bassin versant, afin de prendre en compte les interrelations entre territoires.



## Informations complémentaires

### Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

- E2.2 – Part des cours d'eau du territoire régional en très bon état écologique

### Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Observatoire régional de la biodiversité Nord-Pas-de-Calais : *Evolution de la teneur en polluants dans les eaux*

### Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

